

Presque autant de pintades standard que de pintades fermières

Entre 1994 et 2004, les livraisons de pintades sont en recul de 22 %. En nombre de têtes, la production se maintient en Pays de la Loire mais s'effondre en Bretagne (3 millions et 10 millions dix ans avant) et se replie en Rhône-Alpes. La région Pays de la Loire conforte sa place de principale région de production de pintades, ses livraisons passent de 34 % en 1994 à près de 43 %

en 2004. Même si sa production fermière a diminué un peu, la région accroît sa prédominance en pintades standard au détriment de la région Bretagne. À l'inverse, la région Poitou-Charentes avec l'augmentation de sa production, à la fois standard et fermière, retrouve en 2004 un taux de livraison de pintades standard équivalent à 1986. Deux régions Aquitaine et Rhône-Alpes restent toujours orientées vers des élevages fermiers de pintades ; l'Aquitaine poursuit sa progression tandis que la région Rhône-Alpes délaisse l'élevage de la pintade.

En %

Tableau V-16
Plus de grands élevages de canards à rôtir en Bretagne qu'en Pays de la Loire
Structure des élevages de canards à rôtir et de leurs livraisons selon leur taille, en 2004

2004	Ensemble*		Bretagne		Pays de la Loire	
	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons
Moins de 10 000 têtes	59,2	6,1	26,2	1,3	37,9	5,5
de 10 000 à 19 999 têtes	7,8	7,1	8,7	3,6	9,6	5,9
de 20 000 à 29 999 têtes	10,6	16,4	11,9	8,3	18,4	19,0
de 30 000 à 49 999 têtes	13,9	31,4	31,9	33,9	21,0	31,6
50 000 têtes et plus	8,5	39,0	21,3	52,9	13,1	38,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* des 66 départements.

Champ : en 2004, exploitations de 200 canards ou plus.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Tableau V-17
Les Pays de la Loire livrent quatre fois plus de pintades que la Bretagne
Livraisons régionales selon le type de pintade, en 2004

2004	Pintades standard		Pintades fermières		Toutes pintades	
	Livraisons (en millier de têtes)	%	Livraisons (en millier de têtes)	%	Livraisons (en millier de têtes)	%
Pays de la Loire	8 431	52,1	4 816	32,5	13 247	42,8
Bretagne	2 648	16,4	688	4,6	3 336	10,8
Poitou-Charentes	2 379	14,7	729	4,9	3 108	10,0
Aquitaine	104	0,6	2 322	15,7	2 426	7,8
Rhône-Alpes	181	1,1	1 728	11,7	1 909	6,2
Midi-Pyrénées	309	1,9	1 029	7,0	1 338	4,3
Centre	506	3,1	816	5,5	1 322	4,3
Basse-Normandie	717	4,4	603	4,1	1 320	4,3
Auvergne	10	0,1	1 030	7,0	1 040	3,4
Bourgogne	521	3,2	337	2,3	858	2,8
Haute-Normandie	63	0,4	356	2,4	419	1,4
Nord-Pas-de-Calais	218	1,3	107	0,7	325	1,0
Languedoc-Roussillon	38	0,2	135	0,9	173	0,6
Picardie	39	0,2	49	0,3	88	0,3
Ensemble*	16 177	100,0	14 798	100,0	30 975	100,0

* des 66 départements.

Champ : en 2004, exploitations de 500 pintades ou plus.

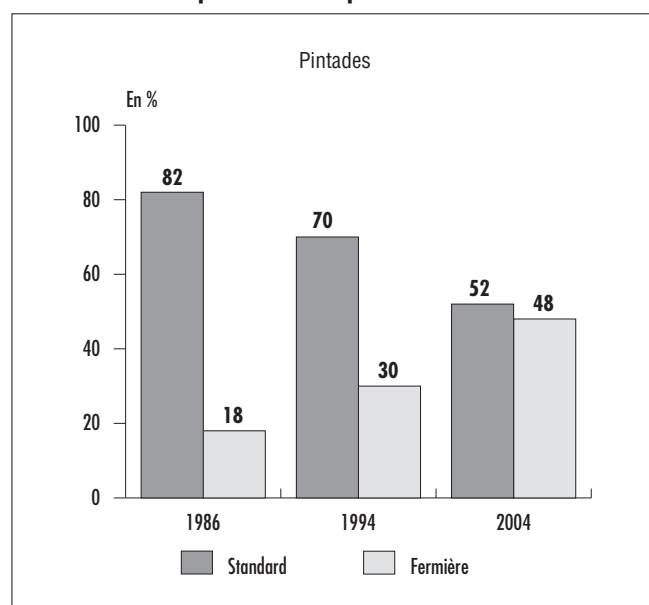
Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Les livraisons de pintades standard et « qualité » ont été globalement équilibrées en 2004, avec 52 % des livraisons en pintades standard et 48 % en pintades fermières. Au niveau régional, la part des pintades standard et « qualité » varie grandement. Ainsi, le degré de spécialisation en production de pintades « qualité » des régions Aquitaine et Rhône-Alpes est très fort et

dépasse 90 %, et les régions les plus spécialisées en pintades standard (Bretagne, Poitou-Charentes) assurent 75 à 80 % des livraisons régionales dans ce mode de production.

L'essentiel des livraisons de pintades standard vient des régions du Grand Ouest en 2004. La prédominance

Graphique V-3
Production de pintades « qualité » : 48 %



Source : Agreste - Enquêtes aviculture 1986, 1994 et 2004

Tableau V-19
La qualité est très recherchée en Auvergne, Aquitaine et Rhône-Alpes

Livraisons régionales selon le type de pintade, en 2004

2004	En %		
	Pintades standard	Pintades fermières	Toutes pintades
Auvergne	1,0	99,0	100,0
Aquitaine	4,3	95,7	100,0
Rhône-Alpes	9,5	90,5	100,0
Haute-Normandie	15,1	84,9	100,0
Languedoc-Roussillon	22,1	77,9	100,0
Midi-Pyrénées	23,1	76,9	100,0
Centre	38,3	61,7	100,0
Picardie	44,2	55,8	100,0
Basse-Normandie	54,3	45,7	100,0
Bourgogne	60,7	39,3	100,0
Pays de la Loire	63,6	36,4	100,0
Nord-Pas-de-Calais	67,0	33,0	100,0
Poitou-Charentes	76,5	23,5	100,0
Bretagne	79,4	20,6	100,0
Ensemble*	52,2	47,8	100,0

* des 66 départements.

Champ : en 2004, exploitations de 500 pintades ou plus.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Tableau V-18
Les Pays de la Loire renforcent leur production de pintades, la Bretagne réduit la sienne

Part de chaque région dans les livraisons de pintades selon le type, en 1986, 1994 et 2004

	En %								
	Pintades standard			Pintades fermières			Toutes pintades		
	2004	1994	1986	2004	1994	1986	2004	1994	1986
Pays de la Loire	52,1	31,4	34,3	32,5	38,7	32,9	42,8	33,9	34,1
Bretagne	16,4	37,7	23,2	4,6	2,1	4,1	10,8	25,8	19,7
Poitou-Charentes	14,7	8,5	16,7	4,9	3,4	3,3	10,0	6,8	14,2
Aquitaine	0,6	1,7	2,3	15,7	14,5	20,3	7,8	6,0	5,5
Rhône-Alpes	1,1	2,7	5,5	11,7	20,8	29,4	6,2	8,8	9,8
Midi-Pyrénées	1,9	-	-	7,0	-	-	4,3	-	-
Centre	3,1	3,5	6,0	5,5	5,7	1,2	4,3	4,2	5,1
Basse-Normandie	4,4	-	-	4,1	-	-	4,3	-	-
Auvergne	0,1	-	-	7,0	-	-	3,4	-	-
Bourgogne	3,2	-	-	2,3	-	-	2,8	-	-
Haute-Normandie	0,4	-	-	2,4	-	-	1,4	-	-
Nord-Pas-de-Calais	1,3	-	-	0,7	-	-	1,0	-	-
Languedoc-Roussillon	0,2	-	-	0,9	-	-	0,6	-	-
Picardie	0,2	-	-	0,3	-	-	0,3	-	-
Ensemble*	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* des 66 départements, en 2004 et des 55 départements, en 1994.

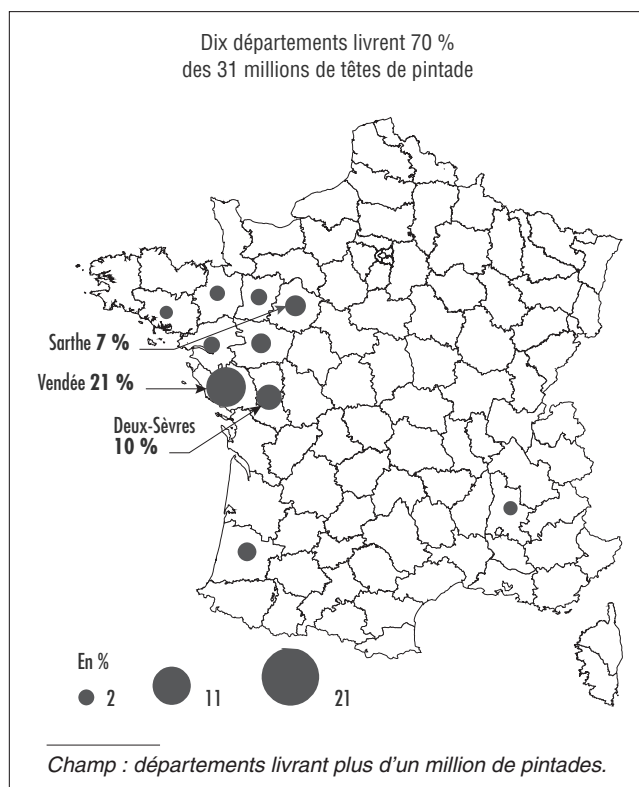
Champ : en 2004, comme en 1994 ou en 1986, exploitations de 500 pintades ou plus.

Source : Agreste - Enquêtes aviculture, 1986, 1994, 2004

des Pays de la Loire est indiscutable : plus de la moitié des livraisons totales est issue de cette région. Avec les régions Bretagne (16 % des livraisons) et Poitou-Charentes (près de 15 %), les trois premières régions françaises cumulent plus de 83 % des livraisons de pintades standard. Les livraisons de pintades fermières, qui ont atteint, en 2004, un niveau proche des livraisons de pintades standard (15 millions de têtes soit 48 % de l'ensemble des livraisons de pintades) affichent une concentration à peine plus faible. Ces trois mêmes régions assurent cette fois près de 64 % des livraisons de pintades « qualité ». Les régions Aquitaine et Rhône-Alpes atteignent toutefois chacune entre 6 et 8 % des livraisons.

Les structures assurant les livraisons de pintades sont globalement d'une taille plus modeste que pour les productions des autres animaux : environ 9 000 pintades, en moyenne par exploitation, avec des disparités fortes selon le mode de production (14 700 pintades élevées en standard et 6 200 seulement pour les pintades de qualité). Ainsi, la moitié des exploitations de production de pintades standard et 79 % des exploitations de production de pintades « qualité » ont livré moins de 10 000 pintades par an, ces exploitations n'assurant que 8 % des pintades standard et 43 % des pintades « qualité ». Dans certaines régions les structures peuvent toutefois être de taille plus importante, comme en Bretagne où 40 % des exploitations livrent entre 10 000 et 20 000 pintades standard par an.

Carte V-5
Les pintades sont produites aussi à l'Ouest et surtout en Vendée



Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Tableau V-20
Une moyenne de 14 700 têtes par exploitation en pintade standard

Structure des exploitations selon leurs livraisons en pintades standard, en 2004

2004	Ensemble *		Bretagne		Pays de la Loire	
	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons
Moins de 10 000 têtes	53,0	8,2	21,8	3,4	25,9	5,8
de 10 000 à 19 999 têtes	20,9	21,6	40,3	29,6	28,9	18,4
de 20 000 à 29 999 têtes	9,4	15,8	12,9	15,1	16,2	16,8
de 30 000 à 49 999 têtes	11,1	28,2	18,5	33,1	18,8	29,5
50 000 têtes et plus	5,6	26,2	6,5	18,8	10,2	29,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* des 66 départements.

Champ : en 2004, exploitations de 500 pintades ou plus.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Tableau V-21
Une moyenne de 6 200 têtes par exploitation en pintade fermière

Structure des exploitations selon leurs livraisons en pintades qualité, en 2004

2004	Ensemble*		Bretagne		Pays de la Loire	
	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons
Moins de 1 000 têtes	23,9	1,5	20,3	1,8	8,8	0,5
de 1 000 à 4 999 têtes	29,4	14,8	44,9	25,9	35,7	20,2
de 5 000 à 9 999 têtes	25,4	26,4	19,6	26,3	36,2	32,5
plus de 10 000 têtes	21,3	57,4	15,2	46,0	19,3	46,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* des 66 départements.

Champ : en 2004, exploitations de 500 pintades ou plus.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Un œuf à consommer sur deux est breton

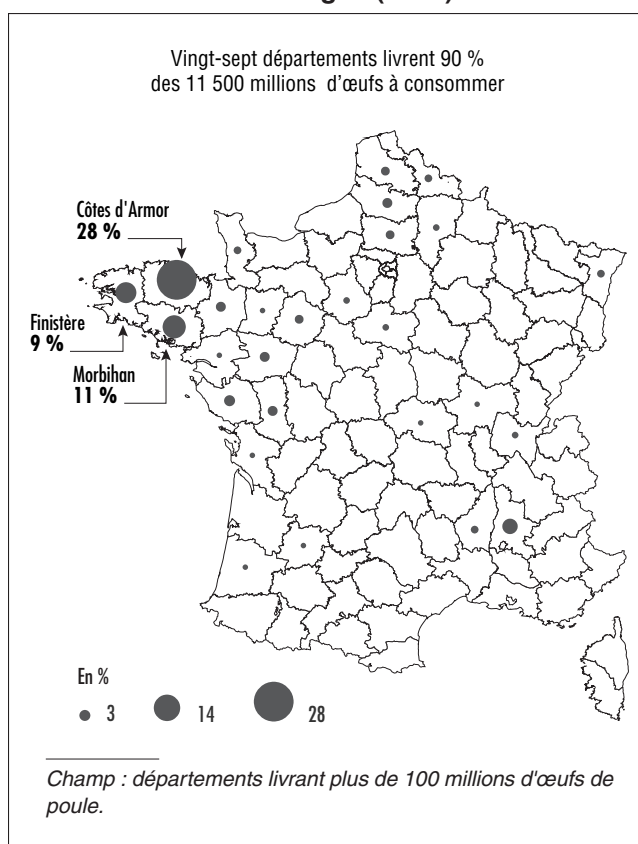
Le développement d'une production rationnelle d'œufs de consommation au cours de la seconde moitié du ^{xx}e siècle s'est appuyé sur le mode d'élevage en cage et sur les régions de l'ouest de la France, Bretagne en particulier. Depuis une vingtaine d'années, les systèmes d'élevage alternatifs (élevage de pondeuses au sol, avec ou sans parcours) se sont développés, en rapport avec une demande de consommateurs en recherche d'une autre éthique de production. Malgré un développement rapide et constant des modes d'élevage alternatifs depuis une dizaine d'années, la production d'œufs de poules en cage reste dominante en 2004 avec 83 % des livraisons et 81 % des capacités de production.

En 2004, les livraisons s'établissent à 11 milliards d'œufs. Entre 1994 et 2004, le niveau des livraisons se maintient et la localisation géographique des productions montre peu de changements dans la hiérarchie et le poids des principales régions.

La prédominance de la Bretagne dans les livraisons d'œufs de consommation est très nette (50 %). À lui seul, le département des Côtes d'Armor produit le quart des livraisons françaises. Les régions Rhône-Alpes (10 %) et Pays de la Loire (9 %) représentent une part beaucoup plus faible. Le Grand Ouest a cumulé près des deux tiers des livraisons françaises avec le Poitou-Charentes (4 %) en plus de la Bretagne et des Pays de la Loire. Cette situation est presque identique à celle de 1994. La concentration des élevages est moins prononcée que celle des livraisons : la Bretagne ne compte que 39 % des exploitations de production d'œufs à consommer.

Carte V-6

La production d'œufs à consommer est très concentrée en Bretagne (50 %)



Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Tableau V-22

Prédominance de la ponte en cage des œufs de consommation

Œufs de poule pour la consommation : nombre d'exploitations et livraisons selon le mode d'élevage, en 2004

2004	Tous modes d'élevage	Cage	% cage	Sol	% sol	Plein air	% plein air	Biologique	% biologique
Nombre d'exploitations*	1 826	814	44	142	8	662	36	256	14
Livraisons totales en millier d'œufs	11 395 235	9 424 637	83	589 341	5	1 065 380	9	315 877	3
Livraisons moyennes en millier d'œufs	6 240	11 580	—	4 150	—	1 610	—	1 230	—
Capacités totales en millier de places de pondeuse	42 666 627	34 407 517	81	2 611 235	6	4 362 973	10	1 284 902	3
Capacités moyennes en place de pondeuse	23 370	42 270	—	18 390	—	6 590	—	5 020	—

* des 66 départements.

Champ : exploitations de plus de 1 000 pondeuses.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

En Côtes d'Armor, Finistère et Morbihan, des élevages intensifs pour la ponte

La Bretagne affiche une forte spécialisation concernant la production d'œufs en cage puisque 59 % des élevages régionaux et 89 % des livraisons correspondent à ce type d'élevage. C'est de loin la région la plus spécialisée sur ce mode d'élevage. Parmi les exploitations bretonnes, un quart livre plus de 10 000 œufs : ces

grandes unités produisent chacune, en moyenne, 21,6 millions d'œufs dans l'année. Ainsi les 5,7 milliards d'œufs bretons viennent pour un peu plus des deux tiers de ces exploitations. En Rhône-Alpes et Pays de la Loire, la part des livraisons d'œufs en cage assurée par des structures de capacité importante reste forte, puisque un peu plus d'un quart des exploitations de chaque région réalisent les trois quarts des livraisons d'œufs issus de poules élevées en cage.

Tableau V-23
Les plus grandes exploitations de ponte d'œufs de consommation contribuent aux deux tiers des livraisons
Œufs de poule pour la consommation : structure des exploitations selon leurs livraisons

2004	Exploitations		Livraisons			Capacités totales (mesurées en places de poudeuses)	Capacités moyennes
			Totales		Moyennes		
	Nombre	En %	En millier d'œufs	En %	En millier d'œufs	En %	En places de poudeuse
Moins de 100 milliers d'œufs	25	1,4	1 176	0,0	47	0,5	7 867
100 à 500 milliers d'œufs	153	8,4	47 448	0,4	310	0,8	2 246
500 à 1 000 milliers d'œufs	218	11,9	165 467	1,5	759	1,8	3 594
1 à 5 millions d'œufs	919	50,3	2 054 312	18,0	2 235	19,7	9 219
5 à 10 millions d'œufs	188	10,3	1 277 442	11,2	6 795	11,8	25 725
10 millions d'œufs et plus	323	17,7	7 848 291	68,9	24 298	65,5	87 055
Ensemble*	1 826	100,0	11 394 136	100,0	6 240	100,0	23 367

* des 66 départements.

Champ : exploitations de plus de 1 000 poudeuses en 2004 et de plus de 500 poudeuses en 1994

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Tableau V-24

La moitié des œufs de consommation est bretonne

Nombre d'exploitations et livraisons régionales d'œufs de consommation de gallus

	2004		1994		2004		1994		2004	1994
	Nombre exploitations	Exploitations en %	Nombre exploitations	Exploitations en %	Livraisons totales en millier d'œufs	Livraisons en %	Livraisons totales en millier d'œufs	Livraisons en %	Livraisons moyenne en millier d'œufs	Livraisons moyenne en millier d'œufs
Bretagne	714	39,1	833	12,4	5 691 461	50,0	6 158 205	54,5	7 971	7 393
Pays de la Loire	231	12,7	370	5,5	1 061 698	9,3	848 664	7,5	4 596	2 294
Rhône-Alpes	210	11,5	376	5,6	1 111 585	9,8	1 146 678	10,1	5 293	3 050
Nord-Pas-de-Calais	157	8,6	317	4,7	445 862	3,9	409 279	3,6	2 840	1 291
Picardie	88	4,8	204	3,0	622 915	5,5	596 592	5,3	7 079	2 924
Centre	70	3,8	-	-	402 416	3,5	-	-	5 749	-
Aquitaine	51	2,8	-	-	354 216	3,1	-	-	6 945	-
Poitou-Charentes	48	2,6	108	1,6	451 729	4,0	427 531	3,8	9 411	3 959
Basse-Normandie	43	2,4	-	-	243 272	2,1	-	-	5 657	-
Auvergne	42	2,3	-	-	144 828	1,3	-	-	3 448	-
Alsace	40	2,2	-	-	161 204	1,4	-	-	4 030	-
Midi-Pyrénées	30	1,6	-	-	224 351	2,0	-	-	7 478	-
Ensemble*	1 826	100,0	6 725	100,0	11 394 136	100,0	11 303 155	100,0	6 240	1 680

* des 66 départements en 2004 et 55 départements en 1994.

Champ : exploitations de plus de 1 000 poudeuses en 2004 et de plus de 500 poudeuses en 1994.

Source : Agreste - Enquêtes aviculture 1994, 2004